



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

25 avril 2001

Par l'équipe du Collectif

Numéro 64



Sommet des peuples et belles rencontres

Les convergences permises par le Sommet des peuples ont été l'occasion de belles rencontres qui nous confirment notamment que notre travail est connu et inspire d'autres démarches au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Ontario. En Haïti, des femmes en ont fait l'étude. Nous en savons un peu plus également sur l'expérience des consultations budgétaires populaires à Porto Alegre au Brésil où la population des différents quartiers établit dorénavant chiffres en main les priorités pour le budget de la ville. Leur constat confirme le nôtre suite à la tournée budgétaire : il est possible à une population en situation de pauvreté de se passionner pour les finances publiques au point d'exiger un processus participatif! L'exercice de la citoyenneté est en pleine ébullition!

Le préambule de la proposition de loi à la Marche des peuples

Le site que tenait le Collectif sous l'auto-route Dufferin lors de la Marche des peuples a été l'occasion pour plusieurs d'entre vous de nous faire signe et pour nous de distribuer des préambules de notre proposition de loi aux marcheurEs avec référence à notre site Internet. Après le forum des femmes, le forum sur le désengagement de l'État et celui sur les droits, auxquels certainEs d'entre vous ont participé dans le cadre du Sommet des peuples, ce

(Suite au verso)

De Sommets, de suites et de dignité

La Colline dans tous ses États



Bonjour tout le monde! On pourrait presque croire qu'il flottait une prémonition de gaz à pleurer quand on a préparé cette partie de la photo prise le 22 novembre dernier lors du dépôt de la pétition à l'Assemblée nationale, que vous trouvez en arrière plan de notre affiche... avec du beau monde coloré devant! La Colline dans tous ses États nous a mis dans tous les nôtres à Québec au cours de la dernière semaine et il y aura beaucoup à réfléchir, à dire et à agir sur la situation impossible dans lesquelles les dirigeants se mettent et nous mettent à persister à vouloir gouverner sans leurs populations en nous persuadant que c'est pour notre bien. La dernière trouvaille étant que le libre commerce est la meilleure garantie de la démocratie. Expliquez-nous ça sans erreur de logique pour voir... en commençant par l'effet bénéfique sur la démocratie au Québec et dans les Amériques de la facture des gaz lacrymogènes et des balles de plastique!

De notre côté, pendant que Christian Dubois, notre agent de communication prêté au Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ) pour la durée du Sommet, s'en va refaire ses forces pour quelques jours, l'après Sommet des Amériques et des Peuples (voir ci-contre) nous ramène à la résistance au quotidien. L'histoire citoyenne (avis aux organisations membres et aux régions, le document d'orientation en vue de la rencontre des 3-4-5 juin est enfin dans la poste et on est disponibles pour répondre à vos questions) et l'histoire parlementaire (voir en page 2) de notre proposition se poursuivent.

Et nous revoici à un nouveau 1er mai, un an après celui qui a lancé la phase publique de notre action de citoyenneté pour jeter les bases d'un Québec sans pauvreté. Belle occasion pour faire provision de dignité en vue des prochains mois. C'est ce à quoi nous invite la **Foire de la dignité**, à Montréal, le 12 mai prochain, dont nous reproduisons l'invitation en annexe à ce bulletin. En serez-vous? À très bientôt!

(Les nouvelles courent, suite de la page 1)

préambule nous est apparu au coeur du sujet avec son affirmation que la pauvreté est un empêchement à la réalisation des droits reconnus et que la solidarité doit nous amener à nous tenir debout là où nous sommes pour que les mêmes principes puissent s'affirmer aussi ailleurs.

Mot du Collectif lors des allocutions à la fin de la Marche des peuples

On avait aussi demandé à Vivian de participer à la ronde des mots de clôture à la fin de la Marche. Voici le message qu'elle a transmis au nom du Collectif.

«Je veux vous rappeler aujourd'hui les paroles d'une femme très pauvre, Yvette Muisse, qui nous a dit : «Je suis tannée de rêver en couleur, il faut rêver logique!» La pauvreté est une violation à l'égalité en droits telle qu'affirmée dans l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nos États ont signé cette déclaration et ses Pactes subséquents. Ils se sont engagés à Copenhague en 1995 à éliminer la pauvreté. C'est un rêve premier et il faut en venir à le rêver logique.

L'élimination de la pauvreté et des inégalités ne peut plus seulement servir de justificatif dans nos déclarations comme dans les leurs. Elle doit devenir un objectif et nous devons nous organiser pour l'atteindre. C'est ce qui nous a déterminés pour notre part à nous mettre en route pour nous donner au Québec une loi sur l'élimination de la pauvreté.

Si les 34 chefs d'État réunis aujourd'hui à Québec avaient comme but réel d'éliminer la pauvreté dans les Amériques, ils n'auraient pas besoin de clôtures et nous serions en fait en train de discuter avec eux sur la façon de faire.

Il nous faut un rêve logique pour des Amériques sans pauvreté. À nous de le rêver, de l'organiser et de le réaliser, en pleine citoyenneté, dans la solidarité, qui est la tendresse des peuples.»

Les aventures parlementaires de la proposition de loi

L'opposition s'intéresse à une commission parlementaire non partisane sur la pertinence d'une loi sur la base du travail du Collectif.



ASSEMBLÉE NATIONALE
DEUXIÈME SESSION TRENTÉ-SIXIÈME LÉGISLATURE

Nous vous invitons à prendre directement connaissance sur le site Internet de l'Assemblée nationale (www.assnat.qc.ca) des débats qui ont eu lieu mercredi le 11 avril 2001 à la fin de la période des questions juste avant 15:00 (www.assnat.qc.ca/fra/publications/debats/journal/ch/010411.htm), pour une courte intervention de Christos Sirros, député de Laurier-Dorion, et surtout le lendemain, jeudi 12 avril 2001, pour une bonne partie des débats de 16:00 environ à 18:00 (<http://www.assnat.qc.ca/fra/publications/debats/journal/ch/010412.htm>), tout d'abord pour un débat sur le budget entre le député de Laurier-Dorion, qui a fait bonne part à l'analyse budgétaire du Collectif, et la ministre des Finances, puis pour un débat de fin de séance à l'occasion duquel le député de Laurier-Dorion a déposé et expliqué au ministre du Travail, de l'emploi et de la solidarité sociale, Jean Rochon, une proposition de mandat pour une commission parlementaire spéciale qu'il a pris l'initiative de rédiger suite à notre évocation d'une telle commission dans notre dernière lettre au gouvernement et en appui à cette idée. Comme le texte précis ne se retrouve pas intégralement dans la transcription des débats, nous le reproduisons ici pour votre information.

«Que l'Assemblée nationale constitue une commission parlementaire spéciale "transpartisane" conformément à l'article 178 du règlement afin: de constater, dans les régions rurales et urbaines, la nature, les coûts et l'ampleur des problèmes reliés à la pauvreté qui affectent les populations locales et d'entendre les groupes, les associations, les acteurs économiques et sociaux concernés oeuvrant dans ces régions, de même que les citoyens qui veulent s'exprimer et formuler des propositions; d'élaborer, pour chacune de ces régions, en concertation avec les milieux concernés, des axes d'intervention et des mesures susceptibles de mieux combattre la pauvreté à court terme; de formuler des recommandations quant à l'opportunité d'adopter une loi-cadre sur la pauvreté sur la base des principes et objectifs contenus dans la proposition du «Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté»; d'examiner toute autre action susceptible de favoriser l'élimination de la pauvreté au Québec;

Que cette commission soit composée d'un nombre égal de députés provenant du gouvernement et de l'Opposition;

Que cette commission soit coprésidée par un député du parti ministériel et un député de l'Opposition officielle;

Que siègent sur cette commission à titre de membres, des représentants issus de groupes de défense de droits des personnes pauvres et des milieux économiques et sociaux;

Que cette commission fasse rapport à l'Assemblée nationale à une date fixée par ses membres.»

Le ministre n'a pas répondu directement à la demande du député, dont on peut saluer ici l'initiative. C'est un pas dans la bonne direction et c'est à suivre.





Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté
C.P 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5
www.pauvrete.qc.ca
Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740
Courriel: pauvrete@clc.net
Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

Le 12 mai prochain, participons à la

«FOIRE DE LA DIGNITÉ»

Quel est le sens de cet événement ?

Cet événement se veut un Grand rassemblement national visant à souligner de deux mille et une façons la résistance et la créativité des personnes en situation de pauvreté, en particulier des personnes assistées sociales.

En plus d'avoir développé des talents d'«équilibriste» et de «jongleur» pour faire face au quotidien, les personnes en situation de pauvreté ont à relever également l'énorme défi des préjugés pour continuer à vivre dans la dignité.



L'événement du 12 mai vise justement à lutter contre ces préjugés et à mettre en valeur le courage et les talents des personnes en situation de pauvreté. Voilà pourquoi cet événement se veut d'abord et avant tout un événement culturel et familial.

L'événement se veut également un moment de partage et de solidarité entre les personnes vivant en situation de pauvreté et l'ensemble des citoyens et citoyennes qui ne vivent pas cette réalité. Voilà pourquoi l'événement a été prévu un samedi afin de faciliter la participation de toutes et de tous.

Ce grand rassemblement se veut également le point culminant de la 28^{ème} Semaine nationale des personnes assistées sociales qui cette année se déroulera du 7 au 12 mai 2001.

Où et comment se déroulera l'événement ?

La «Foire de la dignité» aura lieu à Montréal dans le quartier Petite-Bourgogne. Elle est prévue au Parc Vinet (près du 2515 Delisle et du métro Lionel-Groulx). L'activité débutera à 11 h 00 et se terminera vers 15 h 00.

L'événement se déroulera en deux temps. Dans un premier temps, de 11 h 00 à 13 h 30, il sera possible de visiter des kiosques mettant en valeur les talents individuels et collectifs des personnes en situation de pauvreté. Dans un deuxième temps, il y aura la tenue d'un spectacle avec des artistes professionnels et amateurs.

Comment faire pour participer à l'événement ?

En mobilisant vos membres!!!

Déjà, les groupes responsables de l'organisation de l'événement, ont commencé à mobiliser leurs membres. Nous vous invitons à être solidaire de ces organisations et à inviter vos membres à participer à cet événement. Si vos membres sont de l'extérieur de Montréal, du transport a été prévu dans certaines régions. Pour en savoir davantage à ce sujet, communiquez avec la permanence du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) au 514-987-1989.

En nous faisant connaître vos talents locaux ou en tenant un kiosque lors de l'événement

Tel que mentionné précédemment, la «Foire de la dignité» se veut un événement pour mettre en valeur le courage et les talents des personnes en situation de pauvreté. Dans votre réseau ou dans votre groupe vous connaissez des personnes ayant des talents de chanteur, d'écrivain, de peintre, de couturier, etc., que vous aimeriez nous faire découvrir le 12 mai 2001. Votre groupe aimerait tenir un kiosque lors de cet événement. Faites-nous connaître vos talents ou l'intérêt de votre groupe à tenir un kiosque en nous communiquant avec Nicole Jetté de la permanence du FCPASQ au 514-987-1989.

Qui sont les groupes organisateurs de l'événement ?

La «Foire de la dignité» est un événement organisé par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec en collaboration avec deux autres organisations nationales (le mouvement Aide à Toute Détresse Quart-Monde et la Société St-Vincent-de-Paul), plusieurs organisations populaires et communautaires de la région de Montréal (le BRAS de Villeray, le Café Graffiti, l'Itinéraire, l'ODAS Sud-Ouest, le RIAPAS de Châteauguay et le Welfare Rights Committee de Pointe-St-Charles) et quelques groupes d'église solidaires des personnes en situation de pauvreté (le Mouvement des travailleurs et travailleuses chrétiennes de Montréal, la paroisse St-Joseph et le Diocèse de Montréal).